

Une firme privée en renfort pour la sécurité du Palais de Justice de Bruxelles

BELGA Publié le mardi 26 mai 2015 à 21h18 - Mis à jour le mardi 26 mai 2015 à 21h54



BELGIQUE Les recrutements de personnel complémentaire pour renforcer la capacité en personnel du Corps de sécurité de la Justice ont démarré, mais pour garantir la continuité du fonctionnement de la Justice et faire face temporairement à la situation exceptionnelle à laquelle est confronté le Palais de Justice de Bruxelles, le ministre de la Justice a décidé de renforcer ce même Corps de sécurité, jusqu'au début des vacances judiciaires, par du personnel qualifié d'une firme de gardiennage, a indiqué mardi soir le ministre de la Justice Koen Geens. Le ministre a déploré qu'"à un moment où on enregistre, au Palais de justice de Bruxelles, un pic de procès ordinaires, d'assises et de terrorisme, celui-ci n'était pas accessible, mardi, pour des raisons de sécurité, au public ni aux personnes qui avaient été convoquées pour un procès".

M. Geens a dit comprendre que, "dans ces circonstances inhabituelles et difficiles - niveau de sécurité 3 pour le Palais de justice -, il n'est pas facile d'assurer la continuité alors qu'à la suite, entre autres, d'absences pour cause de maladie, une pleine occupation ne peut pas être garantie.

Le ministre de la Justice a ajouté que lors du récent conclave budgétaire, il avait pu libérer les moyens budgétaires nécessaires pour renforcer la capacité en personnel du Corps de sécurité de la Justice. Les recrutements à cet effet ont, selon lui, démarré.

Dans l'intervalle, le personnel qualifié d'une firme de gardiennage sera affecté à la manipulation du scanner de contrôle à l'entrée du Palais de Justice, "sous la direction du Corps de sécurité".

Suivre @lalibrebe

g+ Suivre 1 401

Suivez l'actualité où que vous soyez avec nos applications mobiles

<http://www.lalibre.be/page/mobile>

